

Athus, le 09 septembre 2016

Vos réf. : FB/MC/2016-130-C8809-C9121

Nos réf. : VM/2016.09.08/O/Mob/

Copie à : Monsieur François BAUSCH, Ministre Grand-Ducal du Développement durable et des Infrastructures
Monsieur Jo CORNU, Administrateur délégué de la SNCB

Le Ministre de la Mobilité et des Infrastructures
Monsieur François BELLOT
Rue Ernest Blerot, 1
1070 BRUXELLES

Concerne : Enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier du 22 août relatif à la tarification transfrontalière, tarification qui pénalise les navetteurs belges vers Luxembourg et Esch-sur-Alzette. Nous vous en remercions.

Nous avons bien noté que la candidature de la commune d'Aubange est envisagée. Notre commune est en effet concernée par trois gares qui drainent quotidiennement leur lot de frontaliers, à savoir Athus (gare binationale), Aubange et Halanzy (propriétés communales). Nous souhaitons en effet être retenus au même titre qu'Arlon.

Il est grand temps que ce problème datant depuis plusieurs années trouve enfin une solution qui profite à tous (Grand-Duché de Luxembourg, navetteurs, SNCB), surtout à la mobilité.

Nous adressons copie de ce courrier à votre confrère Grand-Ducal, Monsieur le Ministre François BAUSCH.

Nous vous remercions de votre bonne attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège,

Le Directeur général,

ANTONACCI Tomaso



Le Bourgmestre,

BIORDI Véronique

Athus, le 08 septembre 2016

**Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**
Monsieur François BAUSCH
Place de l'Europe, 4
L-1499 LUXEMBOURG

Objet : Enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous transmettre une copie du courrier que nous adressons ce jour à Monsieur François BELLOT, Ministre belge de la Mobilité et des Infrastructures.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien nous accorder et nous vous adressons, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur général,

ANTONACCI Tomaso

Par Ordonnance,



Le Bourgmestre,

BIORDI Véronique

Athus, le 09 septembre 2016

Vos réf. : 2016-00365

Nos réf. : VM/2016.09.08/O/Mob/

SNCB sa

Monsieur Jo CORNU, Administrateur délégué

Rue de France, 56

1060 BRUXELLES

Concerne : Enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg

Monsieur l'Administrateur délégué,

La commune d'Aubange a une situation toute particulière dans le réseau ferroviaire belge.

En effet, le nœud de communication frontalier est important, à la fois pour le trafic voyageur (navetteurs à destination de Luxembourg-ville et Esch-sur-Alzette) que pour le trafic des marchandises (Athus Meuse).

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune souhaiterait voir se régler un certain nombre de problématiques qui sont pendantes depuis plusieurs années :

- 1) Problématique du tarif transfrontalier qui pénalise les navetteurs belges vers Luxembourg et Esch-sur-Alzette (vous trouverez ci-joint une copie du courrier que nous adressons à Monsieur le Ministre François BELLOT).
- 2) Problématique de la rénovation de la gare d'Athus qui est bien enclenchée puisque, dans le cadre de la rénovation urbaine, nous collaborons avec le bureau d'études Eurogare mandaté par Infrabel pour réfléchir à un aménagement efficace et convivial.
- 3) Toute la problématique liée au transport de fret (réouverture de la ligne Athus-Mont-Saint-Martin) dont les travaux devraient débuter incessamment.

Pour parler de tout cela, nous souhaiterions vous rencontrer en commune d'Aubange afin de voir, sur le terrain, les implications de tous ces problèmes.

A cette fin, pourriez-vous nous proposer plusieurs dates ?

Nous vous remercions de votre bonne attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège,

Le Directeur général,

ANTONACCI Tomaso



Le Bourgmestre,

BIORDI Véronique

Athus, le 24 août 2016

**Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**
Monsieur François BAUSCH
Place de l'Europe, 4
L-1499 LUXEMBOURG

Objet : Enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de vous transmettre une copie de la réponse reçue de Monsieur François BELLOT, Ministre belge de la Mobilité et des Infrastructures, suite aux courriers que nous lui avons adressés en vue de le sensibiliser aux enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien nous accorder et nous vous adressons, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Par Ordonnance,

Le Directeur général,

ANTONACCI Tomaso



Le Bourgmestre,

BIORDI Véronique



Vu au Collège du 29.08.2016 n° 10

ROYAUME DE BELGIQUE

*Le Cabinet du Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de
la Société nationale des chemins de fer belges*

COMMUNE D'AUBANGE

23 AOUT 2016
(31873)

Mme Véronique BIORDI, Bourgmestre d'AUBANGE
M. Jean-Paul DONDELINGER, Bourgmestre ff.
M. Tomaso ANTONACCI, Directeur général
Rue Haute, 22
6791 ATHUS

vos courriers
28 juin 2016
11 juillet 2016

vos références
VM/2016.06.28/Mob/

personne contact
muriel.cochez@bellot.fed.be
02/238.28.36
0490/65.10.80

nos références
FB/F/MC/2016-130-C8809-C9121
À mentionner dans toute
Correspondance

date

22 AOUT 2016

Objet : Enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre f.f.,
Monsieur le Directeur général,

Vos courriers des 28 juin et 11 juillet 2016 relatifs aux enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg me sont bien parvenus et ont retenu toute mon attention.

Comme je vous l'avais exposé dans mon courrier du 15 juin dernier, l'amélioration et la simplification des tarifs transfrontaliers font l'objet d'une analyse conjointe avec mon collègue luxembourgeois, Monsieur François Bausch, afin d'offrir aux navetteurs la plus grande flexibilité possible.

Dans le cadre des accords de la Gaichel IX, M. Bausch et moi-même nous sommes effectivement engagés à mener un projet pilote visant une tarification plus avantageuse, combinée à un stationnement au Park&Ride de Stockem-Viville dont la mise en œuvre est envisagée à court terme.

Je prends dès lors bonne note de votre candidature afin de faire partie des communes pilotes qui participeront aux études menées dans la perspective de l'élaboration de tarifs transfrontaliers attractifs.

Je vous prie de croire, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre f.f., Monsieur le Directeur général, en l'assurance de ma considération distinguée.



François BELLOT



COMMUNE D'AUBANGE

11 AOUT 2016
(31 855)

Madame Véronique Biordi
Bourgmestre d'Aubange
Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
22 Rue Haute, B
6791 Athus

Bruxelles, le 8 août 2016.

Madame la Bourgmestre,

notre référence: 2016-00365
votre référence: votre lettre du 25
mai à Ministre Bellot

Le Ministre de la Mobilité, Monsieur F. Bellot, nous a communiqué votre demande sur les enjeux ferroviaires du Sud-Luxembourg et de la gare d'Athus en particulier.

Jo Cornu
Administrateur délégué

Par la présente, je peux vous assurer que la SNCB met tout en œuvre, entre autres dans le cadre du masterplan de la gare d'Athus, pour faciliter l'accessibilité et le parage de cette gare, dans la mesure de nos disponibilités financières.

Rue de France 56
B - 1060 Bruxelles

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Tél.: +32 2 525 20 00
jo.cornu@sncb.be
www.sncb.be

Jo Cornu